

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du MERCREDI 18 Mai 2016

ETAIENT PRESENTS : Gérard BRODIN, Alain MANCEAU, Joëlle GENEST, Gérard BRIDIER, Christine LE BRIS, Robert BERNARD, Nicole BOURGOUIN, Antoine CHERPY, Isabelle HEURTEBIZE, Françoise HUBERT, Dominique FEVRIER, Nadège LANDRY .

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mme LEBLANC et M.M. DENIS, DUPUIS.

SECRETAIRE de SEANCE : Joëlle GENEST.

Après lecture du compte-rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

ORDRE du JOUR

- RESTAURATION LOGEMENT ECOLE
- DOSSIERS EN COURS
- BILAN DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)
- REMPLACEMENT DEPART EN RETRAITE
- MISE HORS D'EAU et HORS D'AIR des EGLISES de ST-GEORGES- BUTTAVENT et de LA CHAPELLE-AU-GRAIN / AVENANT LOT N°2
- QUESTIONS DIVERSES

RESTAURATION LOGEMENT ECOLE

Après s'être rendu sur place, le Conseil Municipal est favorable à ce que le logement attenant à l'école soit réhabilité et transformé en salle de sieste pour les enfants de maternelle afin que les petits dorment dans un endroit plus frais et que les lits ne soient pas à installer quotidiennement. Pour ce faire, certains aménagements sont à prévoir : ouverture de deux portes afin de permettre l'accès direct à la salle de motricité et à l'ancienne mairie, réfection du sol et des tapisseries, aménagement de sanitaires. Ces travaux seront effectués en régie. L'objectif est que la salle de sieste soit opérationnelle dès la prochaine rentrée de septembre. Une partie de l'ancienne mairie sera conservée pour du stockage.

DOSSIERS EN COURS

- Monsieur le Maire indique que le projet de plateau prévu route de Châtillon n'est pas encore finalisé. Le Conseil Départemental a rendu un avis technique sur le projet mais n'a pas la possibilité d'assurer l'aide à la maîtrise d'ouvrage. Il est préconisé de réduire la taille du plateau, de revoir la gestion des eaux pluviales... Ces remarques vont être prises en compte. La réfection de la chaussée des routes départementales 5 et 249 en partie agglomérée sera assurée par le Conseil Départemental.

- En ce qui concerne l'aménagement du cimetière, les travaux ont débuté. Quelques ajustements sont à prendre en compte. Effectivement, Monsieur le Maire indique qu'avec la réfection des allées qui seront moins larges, l'emplacement du calvaire risque de poser problème. Le Conseil est favorable à ce que le calvaire soit déplacé dans la partie haute du cimetière.

- Une rencontre a eu lieu avec la FD CUMA et la SCIC bois énergie afin de définir si du bois déchiqueté peut être utilisé pour le projet de chaufferie bois de l'école. Compte-tenu de l'espace restreint, de la nécessité de prévoir des remplissages plus fréquents (environ 12 par an) l'utilisation du bois déchiqueté ne peut être retenue. Afin d'étudier toutes les contraintes techniques du projet et le respect des règles des établissements recevant du public, contact est pris avec des cabinets pour une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de concevoir le cahier des charges

- Des bénévoles du club Génération Mouvement se sont portés volontaires pour réaliser le balisage des chemins pédestres le mercredi 25 mai. Une fois le premier chemin balisé, la fédération départementale de randonnée pédestre viendra valider les marquages avant de poursuivre le balisage des autres chemins.

- Les jeux pour enfants vont être installés dans le courant du mois de juin. La commission en charge du projet se réunira pour définir les emplacements des équipements.

BILAN DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Mme Joëlle GENEST rend compte de l'enquête réalisée auprès des familles des enfants scolarisés à l'école Robert DOISNEAU. Le questionnaire visait à préparer les TAP pour la prochaine rentrée. L'objectif était de savoir si les enfants étaient satisfaits des activités proposées et de voir quelles améliorations pouvaient être apportées. Le Conseil regrette que seules 34 familles aient répondu au questionnaire. Sur l'ensemble des réponses, dans leur grande majorité, les enfants apprécient l'ensemble des activités proposées. Certains en proposent de nouvelles : bricolage, chorale, découverte de la nature, initiation aux instruments de musique, badminton, athlétisme... Contact va être pris auprès de l'association de parents d'élèves afin d'avoir leur position.

REEMPLACEMENT DEPART EN RETRAITE

L'annonce pour le remplacement de M. ESNAULT est parue sur le site de l'emploi territorial, les candidatures commencent à arriver. Des jeunes éligibles au contrat de type « emploi avenir » se sont portés candidats. Le recrutement se fera début juin.

MISE HORS D'EAU et HORS D'AIR des EGLISES de ST-GEORGES- BUTTAVENT et de LA CHAPELLE-AU-GRAIN / AVENANT LOT N°2

APRES avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise BONNEAU

Compte-tenu de la nécessité de réaliser des travaux de maçonnerie pour le rampannage d'un pignon de de l'église de LA CHAPELLE-AU-GRAIN,

Après en avoir délibéré, le conseil, décide

- de conclure l'avenant N°1 avec l'entreprise BONNEAU dans le cadre des travaux relatifs **MISE HORS D'EAU et HORS D'AIR des EGLISES de ST-GEORGES- BUTTAVENT et de LA CHAPELLE-AU-GRAIN**

Montant du marché initial : **18 783,52€ HT**

Avenant N°1 : Plus-value de 332,80 € HT

Nouveau montant du marché : **19 116,32€ HT soit 22 939,58 € TTC**

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

QUESTIONS DIVERSES

- Au 1er janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires (hors cimetière). Le Conseil Municipal est favorable à l'acquisition de matériel pour faciliter l'entretien des espaces verts. Afin d'acquérir du matériel plus performant, contact va être pris avec les communes voisines pour acheter du matériel en commun.

- Monsieur le Maire indique qu'il a reçu un représentant de la société WPD qui a transmis un document sur l'éolien pour le Nord-Mayenne. Pas de nouveauté sur le projet.

- Le Conseil a pris connaissance de la proposition de sommaire du document touristique élaboré par le Pays d'Art et d'histoire et l'a validé. Le document devrait paraître cet été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée .